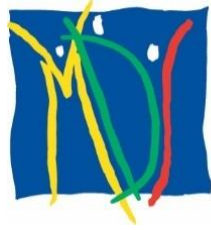




GRUPE **vyv**



**GRUPE MDS**  
**Mutuelle des Sportifs**

**Communiqué de presse**  
**28 juin 2019**

## **Lancement de l'expérimentation sport sur ordonnance avec la Mutuelle des Sportifs**

**Le groupe MGEN et la Mutuelle des Sportifs annoncent la mise en place d'une garantie « Sport sur ordonnance » (SSO), sous la forme d'une expérimentation sur deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Cette garantie sera proposée aux adhérents actifs, retraités et à leurs bénéficiaires atteints d'une ALD (Affection Longue Durée) exonérante de moins de 3 ans, et souscrite, dans le cadre d'un contrat collectif à adhésion obligatoire, auprès de la MDS.**

Via cette expérimentation, le groupe MGEN souhaite accompagner ses adhérents malades et participer ainsi à leur guérison et donc à leur bien-vivre et bien-être ; poursuivre son engagement dans les thérapeutiques non médicamenteuses comme elle le fait déjà au travers de Vivoptim Cardio et de ses nombreuses actions de prévention ; et proposer à ses adhérents un service innovant et différenciant. Si cette expérimentation est concluante, l'assemblée générale de 2020 intégrera ce nouveau suivi dans les garanties des contrats santé.

*« L'engagement de la MGEN pour le sport-santé est aujourd'hui un axe fort de développement du groupe. « Sport sur ordonnance » et notre lien partenarial fort avec la Mutuelle des sportifs constituent des marqueurs importants de cette politique. Les bienfaits de l'activité physique sur la santé prennent de nombreuses formes dans le prolongement de nos valeurs. Le sport-santé est un vecteur de lien social, favorisant l'autonomie et pouvant intervenir dans le cadre d'un traitement médical. Cette initiative, comme bien d'autres menées dans le cadre de nos partenariats, contribue à l'intégration de la MGEN à la dynamique collective de préparation des JO 2024 », précise **Roland Berthilier, président du groupe MGEN.***

*« La MUTUELLE DES SPORTIFS est, par vocation, présente au cœur du mouvement sportif. Assureur de 5 millions de pratiquants et partenaire de très nombreuses Fédérations, elle connaît depuis longtemps les bienfaits d'une activité physique adaptée et s'est montrée pionnière dans le domaine du Sport-Santé.*

*C'est ainsi qu'elle a été le premier assureur en France à lancer dès 2015 un dispositif Sport Sur Ordonnance, dispositif mis en place sous le regard vigilant d'un Haut Comité Scientifique. Aujourd'hui, forte de sa solide expérience, elle se réjouit infiniment d'avoir pour partenaire la MGEN dont elle partage totalement l'ambition constructive au service de ceux qui ont besoin*

*d'être accompagnés et aidés dans les moments difficiles de leur vie », confirme **Bernard Desumer, président de la M.D.S.***

L'objectif de l'accompagnement MDS est d'aider le malade à aller mieux tant d'un point de vue médical que social, la maladie pouvant être un facteur de désociabilisation, qui peut être combattu via la pratique d'une activité sportive.

Le parcours SSO comprendra 5 étapes :

**Etape 1** - Bilan personnalisé

**Etape 2** - Consultation médecin traitant ou du médecin référent sport santé

**Etape 3** - Bilan physique et social

**Etape 4** - Création d'un programme d'Activité Physique Adaptée (APA)

**Etape 5** - Participation à un programme personnalisé et/ou adhésion à une structure labellisée Sport-Santé

La M.D.S. prend en charge en totalité le coût des 4 premières étapes. La participation à un programme personnalisé et/ou l'adhésion à une structure labellisée Sport-Santé est pris en charge par la M.D.S. dans la limite de 500 € TTC sur la durée du programme.

En septembre, un programme de recherche établi sur 3 ans sur une cohorte de 1000 patients utilisateurs sera lancé par la Mutuelle des Sportifs, afin de mesurer l'impact positif du SSO via un certain nombre d'indicateurs comme la réduction ou la durée des arrêts de travail ; le ralentissement du niveau de perte d'autonomie ; mais aussi les dépenses médico-économiques.

#### Contact presse :

Marine Chaumier – [mchaumier@mgen.fr](mailto:mchaumier@mgen.fr) – 01 40 47 23 92

#### Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire. MGEN propose également une complémentaire santé individuelle ouverte à tous les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. Acteur global de santé, MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous à travers ses 59 services de soins et d'accompagnement (établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires), les trois établissements de la région parisienne qu'il co-pilote et les 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes qu'il finance en France. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_mgen](https://www.twitter.com/groupe_mgen)

#### Le Groupe VYV, 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

